



# **Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021**

## **Girouard**

9030, rue Dumouchel  
Mirabel, Québec, J7N 2N8  
Téléphone : 450 434-8619  
girouard@cssmi.qc.ca

Centre de services scolaire des Mille-Îles

# Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

## ENCADREMENT LÉGAL

### *LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP)*

#### **Article 82**

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire.

#### **Articles 96.13 et 110.10**

Le directeur de l'école (du centre) assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

#### **Article 53**

De nouvelles dispositions législatives relatives à la formation des membres des conseils d'établissement sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020. En vertu du deuxième alinéa de l'article 53 de la LIP, les membres du conseil d'établissement doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

# Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

## TABLE DES MATIÈRES

1. **Mot de la présidence du conseil d'établissement**
2. **Composition du conseil d'établissement**
3. **Nombre et dates des réunions au cours de l'année**
4. **Bilan des activités prévues par la *Loi sur l'instruction publique***
5. **Avis et consultations**
6. **Annexe 1 – Écoles primaires et secondaires : Fonctions et pouvoirs du CÉ reliés aux frais facturés aux parents**
7. **Annexe 2 – Écoles primaires et secondaires : Reddition de comptes de la direction**
8. **Annexe 3 – Écoles primaires et secondaires : Questions et documents qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne**
9. **Annexe 4 – Centres de formation professionnelle : Fonctions et pouvoirs du CÉ reliés aux frais facturés aux usagers**
10. **Annexe 5 – Centres de formation professionnelle : Reddition de comptes de la direction**
11. **Annexe 6 – Centres de formation professionnelle : Questions et documents qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne**
12. **Annexe 7 – Centres de formation générale adulte : Fonctions et pouvoirs du CÉ reliés aux frais facturés aux usagers**
13. **Annexe 8 – Centres de formation générale adulte : Reddition de comptes de la direction**
14. **Annexe 9 – Centres de formation générale adulte : Questions et documents qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne**
15. **Modèle de principes d'encadrement des contributions financières pouvant être facturées aux parents**

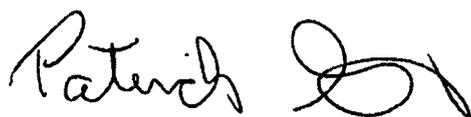
# Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

## 1. Mot de la présidence du conseil d'établissement

En cette deuxième année de mandat au sein du conseil d'établissement de l'école Girouard, j'ai eu le privilège d'en occuper la présidence. Ce fut un réel plaisir de travailler avec une direction ouverte et à l'écoute ainsi qu'avec une secrétaire d'école dotée d'un grand engagement envers l'établissement et très respectueuse. J'ai aussi côtoyé une équipe école attentionnée et disponible envers tous les élèves et des membres du personnel de soutien impliqué et imaginatif. Toutes ces personnes ont permis de faire rayonner la beauté et la bonne humeur durant l'année deux de la COVID-19.

À vous tous, merci pour vos sourires qui transparaissaient derrière vos masques! Merci aux parents membres du conseil d'établissement d'avoir mis l'intérêt de l'ensemble des élèves au centre de leurs décisions!

Merci aussi aux nombreux parents qui, malgré cette année chargée de rebondissements, ont maintenus le cap en continuant d'encourager et d'aider leur enfant dans ses apprentissages et de l'accompagner adéquatement vers l'atteinte de comportements empreints de respect, de bienveillance et d'engagement.



## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### 2. Composition du conseil d'établissement

| Nom                 | Fonction   |
|---------------------|--|
| Louise Breton       | Direction  |
| Patrick Graton      | Président  |
| Nadine Rochon       | Membre parent/représentante au comité de parents |
| Véronique Durocher  | Membre parent                                    |
| Karine Ladouceur    | Membre parent                                    |
| Florence Ferron     | Membre parent/substitut comité de parents        |
| Liliane Cayer       | Enseignante                                      |
| Isabelle Laprise    | Enseignante                                      |
| Julie Favreau       | Enseignante                                      |
| Lyne St-Louis       | Représentante service de garde                   |
| Nathalie Prud'homme | Représentante soutien                            |

### 3. Nombre et dates des réunions au cours de l'année

- 2 septembre 2020 : assemblée générale
- 28 septembre 2020 : réunion régulière du CÉ
- 26 octobre 2020 : réunion régulière du CÉ
- 14 décembre 2020 : réunion régulière du CÉ
- 8 février 2021 : réunion régulière du CÉ
- 22 mars 2021 : réunion régulière du CÉ
- 3 mai 2021 : réunion régulière du CÉ (annulée)
- 1 juin 2021 : réunion régulière du CÉ

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### 4. Bilan des activités prévues par la Loi sur l'instruction publique

Orientations prises par le conseil d'établissement (ex. : adoption, approbation, réalisation, évaluation, modification, actualisation, diffusion ou autres actions)

#### FORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Nous avons visionné les capsules obligatoires suivantes dans le cadre des séances du conseil d'établissement :

| Capsules obligatoires  | Date de visionnement en CÉ | Commentaires / Précisions (facultatif)                            |
|--|----------------------------|---|
| Capsule 1 - Introduction   | 14 décembre 2020           | Le cahier du participant a été remis lors de cette même rencontre |
| Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire                 | 14 décembre 2020           |   |
| Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle | 14 décembre 2020           |   |
| Capsule 4 - Rôles et responsabilités   | 14 décembre 2020           |   |
| Capsule 5 - Fonctionnement du conseil  | 8 février 2021             |   |
| Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs  | 8 février 2021             |   |
| Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction                                   | 8 février 2021             |   |

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes : Oui

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

| Questions  | Où                       | Non                      | Commentaires / Précisions<br>(facultatif) |
|--|--------------------------|--------------------------|---|
| Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ                           | <input type="checkbox"/> | x                        |   |
| Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques          | x                        | <input type="checkbox"/> |   |
| Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction | x                        | <input type="checkbox"/> |   |

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ :  
(à remplir si requis)

|   |
|---|
| À chaque fois où un sujet touche l'un des thèmes de la formation, les membres sont invités à aller consulter la fiche ou réécouter la capsule avant la rencontre. |
|   |
|   |
|   |

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX (LIP, art. 74 à 83.1, 109 et 109.1)

- Concernant le projet éducatif.

| Titre                                     | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|---|-------------------|--|
| Suivi et actualisation du projet éducatif |                   | Présentation 28 septembre 2020         |
| Suivi du plan d'actions                   | CÉ-20/21-016      | 14 décembre 2020                       |
| Suivi plan d'actions                      |                   | 1 juin 2021                            |

- Concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

| Titre   | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|---|-------------------|--|
| Présentation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation      | CÉ-20/21-005      | 28 septembre 2020                      |
| Présentation des actions à maintenir, à bonifier et à développer (document B) |                   | 28 septembre 2020                      |
| Présentation de l'évaluation du pan de lutte (document A)                     | CÉ-20/21-038      | 1 juin 2021                            |

- Concernant les règles de conduite et les mesures de sécurité.

| Titre  | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif)   |
|--|-------------------|--|
| Présentation et approbation du code de vie 2021-2022 |                   | Le code de vie est reporté tel quel (aucune modification)<br><br>Discuté le 22 mars 2021 |

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX (LIP, art. 74 à 83.1, 109 et 109.1)

- Autres activités reliées aux fonctions et pouvoirs généraux (au besoin).

| Titre  | No. de résolution | Commentaires / Précisions<br>(facultatif) |
|--|-------------------|---|
| Présentation des règles de régie interne     |                   | 28 septembre 2020                         |
| Critères de sélection d'une direction        | CÉ-20/21-031      | 22 mars 2021                              |
| Calendrier scolaire 2021-2022                |                   | Dépôt le 1 juin 2021                      |
| Fournitures scolaires et cahiers d'exercices | CÉ-20/21-041      | Approbation le 1 juin 2021                |

### FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS (LIP, art. 84 à 89.1, 96.13, 96.15 et 110.2)

- Concernant les services éducatifs offerts (exemple : modalités d'application du régime pédagogique : temps alloué à chaque matière).

| Titre  | No. de résolution | Commentaires / Précisions<br>(facultatif) |
|--|-------------------|---|
| Grille-matières au primaire  | CÉ-20/21-030      |   |
| Contenu en éducation à la sexualité  | CÉ-20/21-019      |   |
| Contenu en orientation scolaire et professionnelle au 3 <sup>e</sup> cycle |                   | Présentation le 14 décembre 2020          |

- Concernant les programmes d'études locaux (programmes pédagogiques particuliers).

| Titre   | No. de résolution | Commentaires / Précisions<br>(facultatif) |
|---|-------------------|---|
| Report du programme d'anglais intensif en 6 <sup>e</sup> année pour l'année 2021-2022 | CÉ-20/21-029      |   |

**Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement  
Girouard**

**FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS (LIP, art. 84 à 89.1, 96.13, 96.15 et 110.2)**

- Concernant la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'établissement.

| Titre | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|-------|-------------------|--|
|       |                   | Année Covid. Aucune sortie             |

**FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS (LIP, art. 84 à 89.1, 96.13, 96.15 et 110.2)**

- Autres activités reliées aux services éducatifs (au besoin)

| Titre   | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif)                  |
|---|-------------------|---|
| Prof Dino (à L'école) 3 <sup>e</sup> cycle                                  |                   | Activité gratuite pour tous, payée à l'aide des mesures |
| Maison des arts de Laval (à l'école)  |                   | "   |
| Animation Benoît Archambault (à l'école) Préscolaire à 4 <sup>e</sup> année |                   | "   |
| Activité historique 4 <sup>e</sup> année (à l'école)                        |                   | "   |
| Musée Mc Cord (en virtuel) 1 <sup>er</sup> cycle                            |                   | "   |
| Maison théâtre de Montréal (à l'école) 1 <sup>er</sup> cycle                |                   | "   |

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES (LIP, art. 90 à 92, 110.3 et 256)

- Concernant les activités extra scolaires
  - Organisation de services éducatifs autres que ceux qui sont prévus au régime pédagogique (exemples : services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement, services à des fins sociales, culturelles et sportives).
    - Conclusion de contrat pour la fourniture de biens ou de services avec une personne ou un organisme
    - Obtention d'une contribution financière des utilisateurs
    - Permission que d'autres personnes ou organismes organisent les services extra scolaires

| Titre | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|-------|-------------------|--|
|       |                   | Année Covid, aucune activité           |

- Concernant la surveillance le midi et le service de garde (cadre d'organisation du service de garde en milieu scolaire et cadre de référence des services aux dineurs)  
**(ÉCOLES PRIMAIRES SEULEMENT)**

| Titre                                     | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|---|-------------------|--|
| Cadre de référence du service de garde    | CÉ-20/21-039      | Présenté le 1 juin 2021                |
| Cadre de référence du service des dineurs | CÉ-20/21-040      | Présenté le 1 juin 2021                |
| Planification des journées pédagogiques   | CÉ-20/21-006      |  |

- Autres activités reliées aux services extra scolaires (au besoin).

| Titre | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|-------|-------------------|--|
|       |                   |  |

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (LIP, art. 93 à 95)

- Concernant les infrastructures :
  - Utilisation des locaux ou des immeubles
  - Besoins de l'établissement en biens et services
  - Besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou des immeubles.

| Titre | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|-------|-------------------|--|
|       |                   |  |

- Concernant les campagnes de financement, dons, legs, subventions ou autres contributions (financières ou autres) provenant de toutes sources, dont les fondations.

| Titre | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif)      |
|-------|-------------------|---|
|       |                   | Année Covid, aucune campagne de financement |

- Concernant le budget annuel de l'établissement.

| Titre   | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif)  |
|---|-------------------|---|
| État des fonds spéciaux                                   |                   | 28 septembre 2020<br>26 octobre 2020<br>14 décembre 2020<br>8 février 2021<br>22 mars 2021<br>1 juin 2021 |
| Suivi budgétaire  |                   | 14 décembre 2020<br>22 mars 2021  |
| Présentation du budget révisé 2020-2021                   |                   | 8 février 2021  |
| Reddition de compte sur les mesures budgétaires destinées | CÉ-20/21-021      | 8 février 2021  |

**Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement  
Girouard**

|   |              |                   |
|---|--------------|-------------------|
| à un transfert vers les établissements                                |              |                   |
| Présentation du budget de fonctionnement du CÉ                        |              | 28 septembre 2021 |
| Présentation du budget initial (incluant service de garde et dîneurs) | CÉ-20/21-036 | 1 juin 2021       |
| Règles de transférabilité   | CÉ-20/21-037 | 1 juin 2021       |

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (LIP, art. 93 à 95)

- Autres activités reliées aux ressources matérielles et financières (au besoin).

| Titre  | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif)   |
|--|-------------------|--|
| Contribution du CÉ pour l'Halloween  | CÉ-20/21-012      | 200,00\$   |
| Contribution du CÉ pour achat de matériel permettant l'expression et la créativité | CÉ-20/21-017      | 300,00\$ par groupe classe<br>300,00\$ pour le service de garde<br>500,00\$ pour la cour d'école |
| Contribution du CÉ pour la St-Valentin   | CÉ-20/21-025      | 500,00\$   |
| Contribution du CÉ pour location de modules gonflables                             | CÉ-19/20-024      | 940,00\$<br>Reporté en juin 2021   |

## Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement Girouard

### 5. Avis et consultations

- a) Consultations réalisées à la demande du conseil d'établissement auprès des parents, des élèves et de partenaires de l'établissement.

| Titre                              | No. de résolution | Commentaires / Précisions<br>(facultatif)  |
|------------------------------------|-------------------|--|
| Sondage sur le bien-être à l'école |                   | Proposé et discuté au CÉ du 22 mars 2021<br><br>Présentation des résultats 1 juin 2021 |

- b) Avis donné par le conseil d'établissement sur des consultations menées par le CSSMI.

| Titre  | No. de résolution | Commentaires / Précisions<br>(facultatif)  |
|--|-------------------|--|
| Cadre d'organisation scolaire  |                   | Le président est invité à la présentation en virtuel mais le CÉ n'a pas à se prononcer cette année |
| Projet calendrier scolaire 2021-2022   | CÉ-20/21-011      |  |
| Politique relative à l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans nos établissements | CÉ-20/21-010      |  |

- c) Avis donné par le conseil d'établissement à d'autres instances ou organismes.

| Titre   | No. de résolution | Commentaires / Précisions<br>(facultatif)   |
|---|-------------------|---|
| Options sur le retour monétaire suite aux achats d'effets scolaires chez Hamsters | CÉ-20/21-032      | Il est décidé qu'une réduction de 15% sera accordée en magasin sur la vente avant taxes des cahiers d'activités |

**ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

**FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)**

- Concernant les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et du matériel d'usage personnel.

| Titre   | No. de résolution | Commentaires / Précisions (facultatif) |
|---|-------------------|--|
| Principes d'encadrement des coûts du matériel dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe   | CÉ-19/20-026      | 20 janvier 2020                        |
| Mesures visant à favoriser l'accès à chaque élève à tous les services, toutes les activités et tout le matériel pour lequel une contribution est demandée |                   |  |

- Concernant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.\*

| Titre   | No. de résolution | Contribution financière par niveau (\$)   |
|---|-------------------|---|
| Tableau des frais exigés aux parents 2020-2021<br><br>(agenda et photocopies) | CÉ-19/20-039      | Préscolaire 5 ans : 26.25\$<br><br>1 <sup>re</sup> année : 37.70\$<br><br>2 <sup>e</sup> année : 23.00\$<br><br>3 <sup>e</sup> année : 25.85\$<br><br>4 <sup>e</sup> année : 25,85\$<br><br>5 <sup>e</sup> année : 50.60\$<br><br>5/6 année : 28.85\$<br><br>6 <sup>e</sup> année PAI : 46.20\$ |

- Concernant la liste du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature).\*

## Annexe 1

| Titre  | No. de résolution | Contribution financière par niveau (\$)   |
|--|-------------------|---|
| Liste d'effets scolaires (cahiers d'activités) | CÉ-20/21-039      | Préscolaire 5 ans :<br>1 <sup>re</sup> année : 50.70\$<br>2 <sup>e</sup> année : 42.90\$<br>3 <sup>e</sup> année : 50.36\$<br>4 <sup>e</sup> année : 56.61\$<br>5 <sup>e</sup> année : 10.45\$<br>5/6 année : 51.31\$<br>6 <sup>e</sup> année PAI : 13.60\$ |

### ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

#### FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS (LIP, art.3, 7, 77.1 et 75.0.1)

- Concernant les frais pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers.\*

| Titre | No. de résolution | Contribution financière par niveau (\$) |
|-------|-------------------|---|
|       |                   |   |

- Concernant les frais pour des activités et des sorties scolaires incluant les voyages.\*

| Titre | No. de résolution | Contribution financière par niveau (\$) |
|-------|-------------------|---|
|       |                   |   |

- Concernant les frais pour la surveillance le midi.

| Titre | No. de résolution | Contribution financière globale par niveau (\$) |
|-------|-------------------|---|
|       |                   |   |

## Annexe 1

|   |                     |  |
|---|---------------------|--|
| <b>Cadre de références du service des dîneurs</b> | <b>CÉ-19/20-031</b> | <b>Fréquentation régulière :</b><br><b>1<sup>er</sup> enfant : 230,00\$</b><br><b>2<sup>e</sup> enfant : 170,00\$</b><br><b>Famille de 3 enfants ou plus : 400,00\$</b><br><b>Fréquentation sporadique : 3,00\$ par jour</b> |
|---|---------------------|--|

**Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement  
Girouard**

**ANNEXE 2**

**REDDITION DE COMPTES POUR LES DIRECTIONS D'ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES  
(FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS)**

Identification de l'établissement : Girouard

Direction d'école : Louise Breton

Période : Année scolaire 2020-2021

1. Je me suis assuré(e) que **tout le matériel scolaire** (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que **tous les coûts** des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que **toutes les contributions** financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que **toutes les contributions financières** facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à **favoriser l'accès de chaque élève** à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que **tous les enseignants connaissent et respectent** les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (FGJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) déclare que mon établissement s'est conformé à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (FGJ-08).

1 juin 2021

Date



Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) déclare que mon établissement **ne s'est pas** conformé à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (FGJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(Au besoin, joindre un document en annexe)

Date

Signature de la direction d'école